

MASTER - Informatique (fiche nationale)

Active

N° de fiche
RNCP34126

Nomenclature du niveau de qualification : **niveau 7**

Code(s) NSF :

326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

31054 : informatique

24231 : réseau informatique

31094 : conduite projet informatique

14240 : linguistique informatique

Date d'échéance de l'enregistrement : **31-08-2024**

CERTIFICATEUR(S)

—

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	-	-
UNIVERSITE DE NICE	-	-
UNIV PARIS XIII PARIS-NORD VILLETANEUSE	-	-
UNIVERSITE DE PARIS VIII PARIS VINCENN	-	-
UNIVERSITE DE PARIS 5 RENE DESCARTES	-	-
UNIVERSITE PARIS DIDEROT PARIS 7	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	-	-
UNIVERSITE DE MARNE LA VALLEE	-	-
COMMUNAUTE D UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITE PARIS SACLAY	-	-
UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III	-	-

UNIV POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE	-	-
UNIVERSITE DE RENNES I	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	-	-
UNIVERSI AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLU	-	-
ECOLE CENTRALE DE LYON	-	-
ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE	-	-
CENTRALESUPELEC	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	-	-
ECOLE NATIONALE DE L AVIATION CIVILE	-	-
ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE BREST	-	-
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE TECHNIQUES AVANCEES BRETAGNE	-	-
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT ETIENNE	-	-
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON	-	-
ECOLE NORMALE SUPERIEURE	-	-
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES	-	-
INSTITUT MINES TELECOM	-	-
INST NAT SCIENCES APPLIQUEES RENNES	-	-
INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE	-	-
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE	-	-
UNIVERSITE DE LA ROCHELLE	-	-
UNIVERSITE DU MANS	-	-
COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITE DE RECHERCHE PARIS SCIENCES ET LETTRES - PSL RESEARCH UNIVERSITY	-	-
SORBONNE UNIVERSITE	-	-
UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	-	-
UNIVERSITE D ARTOIS	-	-

UNIVERSITE DE BORDEAUX	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE	-	-
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	-	-
UNIVERSITE DE BESANCON	-	-
UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	-	-
UNIVERSITE DE NANTES	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	-	-
UNIVERSITE DE TOULON	-	-
UNIVERSITE DE TOURS	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	-	-
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	-	-
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Ingénierie des infrastructures logicielles et matérielles de traitement de données numériques et de télécommunication pouvant impliquer plusieurs aspects dont : définition, conception, développement, vérification, intégration, déploiement, exploitation et maintenance.
- Développement de systèmes informatiques pour la collecte, l'interprétation, le traitement et la visualisation de données de différentes natures.
- Analyse et conception de systèmes d'information.
- Négociation et prescription de solutions en matière d'intelligence artificielle, d'informatique et de réseaux dans les domaines administratif, industriel, scientifique et technique : organisation, mise en place, validation et suivi.
- Organisation et conduite d'une activité de recherche et de veille dans le domaine de l'informatique et de leurs interactions : définition du problème, bibliographie, modélisation et développement, valorisation
- Support aux utilisateurs et réalisation d'actions de formation dans le domaine de l'informatique et de ses interactions

Compétences attestées :

- Analyser et modéliser du point de vue informatique un problème dans toute son étendue et dans des champs d'applications variés en lien avec les usagers
- Evaluer et maîtriser la complexité du développement d'un logiciel en relation avec un domaine d'application.
- Mettre en relation une catégorie de problèmes avec les algorithmes de résolution adaptés et en évaluer la pertinence : limites d'utilisation et efficacité.
- Proposer une architecture matérielle et logicielle permettant d'intégrer les données du problème et de le résoudre.
- Maîtriser plusieurs paradigmes de modélisation et de programmation et être capable de s'adapter à de nouveaux langages.
- Connaître et mettre en œuvre les principes de gestion des bases de données structurées ou non et la construction d'interfaces homme-machine.
- Développer des applications informatiques sur des infrastructures variées (machines parallèles, environnement distribué, programmation Web...)
- Maîtriser les principes de la compilation et de l'optimisation afin de produire un code efficace.
- Identifier un problème pouvant être parallélisé, choisir et mettre en œuvre le modèle de calcul adapté pour le résoudre.
- Déployer des applications informatiques, gérer les phases de test et les évolutions.

- Maîtriser les grands enjeux de la sécurité des systèmes informatiques et de la protection des données,
- Analyser un système du point de vue de la sécurité et mettre en œuvre des solutions sécurisées
- Prendre en compte les enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
- Gérer une petite équipe, comprendre un bilan comptable et réaliser une démarche de création d'une entreprise.
- Communiquer en langue anglaise à l'oral et à l'écrit et élaborer des documents techniques et/ou réglementaires dans cette langue.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade

de licence.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34126BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34126BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

<p>RNCP34126BC03</p> <p>Communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>
<p>RNCP34126BC04</p> <p>Appui à la transformation en contexte professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI —

Secteurs d'activités :

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- J : Information et communication

Type d'emplois accessibles :

- Ingénieur systèmes et réseaux
- Ingénieur informaticien
- Ingénieur en ingénierie logicielle
- Ingénieur méthodes et processus, qualité et avant-vente
- Architecte Système et réseaux
- Architecte logiciel
- Architecte/urbaniste des systèmes d'information/systèmes d'information décisionnel
- Consultant/Consultante en système d'information et système d'information décisionnel
- Administrateur-trice de bases de données
- Administrateur-trice réseaux et systèmes
- Intégrateur/Intégratrice d'applications informatiques
- Auditeur de systèmes d'information
- Directeur ou directeur-adjoint des services d'information
- Responsable assistance-support
- Webmaster
- Ingénieur sécurité web, responsable de la sécurité des systèmes d'information
- Ingénieur de développement d'applications informatiques
- Data scientist
- Formateur dans les sciences et technologies du numérique

Code(s) ROME :

- M1802 - Expertise et support en systèmes d'information
- M1801 - Administration de systèmes d'information
- M1805 - Études et développement informatique
- M1803 - Direction des systèmes d'information
- M1806 - Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS -

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys

En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
Par candidature individuelle		X	-
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

-

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Non

Certifications professionnelles, certifications ou habilitations en équivalence au niveau européen ou international :

Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en équivalence :

N° de la fiche	Intitulé de la certification professionnelle reconnue en équivalence	Nature de l'équivalence (totale, partielle)

Liens avec des certifications et habilitations enregistrées au Répertoire spécifique :

BASE LÉGALE

-

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 - Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master - Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO

-

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-----------------	----------------------

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Avignon Université, arrêté du : 22/05/2018 Centrale Lyon, arrêté du : 07/06/2016 Centrale Marseille, arrêté du : 23/05/2018 CentraleSupélec, arrêté du : 06/07/2017 Cnam Paris, arrêté du : 28/01/2019 Ecole Nationale de l'Aviation Civile, arrêté du : 23/05/2016 Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest, arrêté du : 03/07/2017 École nationale supérieure de techniques avancées Bretagne, arrêté du : 19/07/2017 École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, arrêté du : 31/05/2016 Ecole Normale Supérieure de Lyon, arrêté du : 23/05/2016 École normale supérieure Paris, arrêté du : 03/11/2014 École normale supérieure Rennes, arrêté du : 03/07/2017 Institut Mines-Télécom, arrêté du : 19/07/2017 Institut national des sciences appliquées de Rennes, arrêté du : 03/07/2017 Institut national polytechnique de Toulouse, arrêté du : 05/04/2016 Institut polytechnique de Grenoble, arrêté du : 05/07/2016 Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017 Paris Sciences et Lettres, arrêté du : 16/05/2019 Sorbonne Universités, arrêté du : 03/08/2016 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017 Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018 Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 24/02/2017 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 22/03/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 18/05/2018 Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017 Université du Littoral Côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Nice , arrêté du : 29/05/2018 Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris Descartes - Paris 5, arrêté du : 17/10/2014 Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014 Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015 Université Paris-Saclay, arrêté du : 10/07/2015 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016 Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis, arrêté du : 03/07/2015 Université Rennes 1, arrêté du : 23/06/2017 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du :

24/06/2016

Date du premier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :**POUR PLUS D'INFORMATIONS****Statistiques :****Lien internet vers le descriptif de la certification :**

<http://univ-amu.fr/master/Informatique> (<http://univ-amu.fr/master/Informatique>) <http://univ-avignon.fr/master/Informatique> (<http://univ-avignon.fr/master/Informatique>) <http://www.ec-lyon.fr/master/Informatique> (<http://www.ec-lyon.fr/master/Informatique>) <https://www.centrale-marseille.fr/master/Informatique> (<https://www.centrale-marseille.fr/master/Informatique>) <http://www.centralesupelec.fr/master/Informatique> (<http://www.centralesupelec.fr/master/Informatique>) <http://www.cnam.fr/master/Informatique> (<http://www.cnam.fr/master/Informatique>) <http://www.enac.fr/master/Informatique> (<http://www.enac.fr/master/Informatique>) <https://www.enib.fr/master/Informatique> (<https://www.enib.fr/master/Informatique>) <http://www.ensta-bretagne.fr/master/Informatique> (<http://www.ensta-bretagne.fr/master/Informatique>) <http://www.mines-stetienne.fr/master/Informatique> (<http://www.mines-stetienne.fr/master/Informatique>) <http://www.ens-lyon.fr/master/Informatique> (<http://www.ens-lyon.fr/master/Informatique>) <http://www.ens.fr/master/Informatique> (<http://www.ens.fr/master/Informatique>) <http://www.ens-rennes.fr/master/Informatique> (<http://www.ens-rennes.fr/master/Informatique>) <https://www.imt.fr/master/Informatique> (<https://www.imt.fr/master/Informatique>) <https://www.insa-rennes.fr/master/Informatique> (<https://www.insa-rennes.fr/master/Informatique>) <http://www.inp-toulouse.fr/master/Informatique> (<http://www.inp-toulouse.fr/master/Informatique>) <http://www.grenoble-inp.fr/master/Informatique> (<http://www.grenoble-inp.fr/master/Informatique>) <https://www.univ-larochelle.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-larochelle.fr/master/Informatique>) <http://univ-lemans.fr/master/Informatique> (<http://univ-lemans.fr/master/Informatique>) <https://www.psl.eu/master/Informatique> (<https://www.psl.eu/master/Informatique>) <https://www.sorbonne-universite.fr/master/Informatique> (<https://www.sorbonne-universite.fr/master/Informatique>) <https://www.univ-lyon1.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-lyon1.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-angers.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-angers.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-artois.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-artois.fr/master/Informatique>) <https://www.u-bordeaux.fr/master/Informatique> (<https://www.u-bordeaux.fr/master/Informatique>) <http://u-bourgogne.fr/master/Informatique> (<http://u-bourgogne.fr/master/Informatique>) <https://www.univ-brest.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-brest.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-ubs.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-ubs.fr/master/Informatique>) <http://www.unicaen.fr/master/Informatique> (<http://www.unicaen.fr/master/Informatique>) <https://www.uca.fr/master/Informatique> (<https://www.uca.fr/master/Informatique>) <https://www.universita.corsica/master/Informatique> (<https://www.universita.corsica/master/Informatique>) <http://www.univ-fcomte.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-fcomte.fr/master/Informatique>) <https://www.uha.fr/master/Informatique> (<https://www.uha.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-reunion.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-reunion.fr/master/Informatique>) <https://www.univ-lille.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-lille.fr/master/Informatique>) <https://www.unilim.fr/master/Informatique> (<https://www.unilim.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-lorraine.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-lorraine.fr/master/Informatique>) <https://www.umontpellier.fr/master/Informatique> (<https://www.umontpellier.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-nantes.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-nantes.fr/master/Informatique>) <https://www.univ-pau.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-pau.fr/master/Informatique>) <http://www.u-picardie.fr/master/Informatique> (<http://www.u-picardie.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-poitiers.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-poitiers.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-reims.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-reims.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-rouen.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-rouen.fr/master/Informatique>) <https://www.unistra.fr/master/Informatique> (<https://www.unistra.fr/master/Informatique>) <http://www.univ-tln.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-tln.fr/master/Informatique>) <https://www.univ-tours.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-tours.fr/master/Informatique>)

<https://www.univ-orleans.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-orleans.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-lehavre.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-lehavre.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-littoral.fr//master/Informatique> (<https://www.univ-littoral.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-st-etienne.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-st-etienne.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-lyon2.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-lyon2.fr/master/Informatique>)
<http://unice.fr/master/Informatique> (<http://unice.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-paris13.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-paris13.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-paris8.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-paris8.fr/master/Informatique>)
<https://www.parisdescartes.fr/master/Informatique> (<https://www.parisdescartes.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-paris-diderot.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-paris-diderot.fr/master/Informatique>)
<http://www.u-pec.fr/master/Informatique> (<http://www.u-pec.fr/master/Informatique>)
<http://www.u-pem.fr/master/Informatique> (<http://www.u-pem.fr/master/Informatique>)
<https://www.universite-paris-saclay.fr/master/Informatique> (<https://www.universite-paris-saclay.fr/master/Informatique>)
<http://www.univ-tlse3.fr/master/Informatique> (<http://www.univ-tlse3.fr/master/Informatique>)
<http://www.uphf.fr/master/Informatique> (<http://www.uphf.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-rennes1.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-rennes1.fr/master/Informatique>)
<https://www.univ-smb.fr/master/Informatique> (<https://www.univ-smb.fr/master/Informatique>)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation (<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/documentDownload/19284/33621>)